



EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DU SYNDICAT MIXTE MÉTROPOLE SAVOIE (73)

CONTEXTE ET ENJEUX

Le syndicat mixte Métropole Savoie est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'un territoire représentant 19 % de la surface départementale et abritant 57 % de la population savoyarde.

Comportant à la fois des communes urbaines et deux tiers de communes rurales ou périurbaines de moins de 1 000 habitants, son organisation spatiale se caractérise par une **topographie spécifique** : 30 % de plaines, un secteur de coteaux et 52 % d'**espaces de montagne très peu peuplés**. 80 % de la population vit en effet dans la plaine et les choix d'aménagement du territoire sont fortement impactés par des caractéristiques liées aux risques, à l'hydrographie et à la richesse écologique.

Compte tenu du fort développement local et des contraintes géographiques, l'enjeu foncier reste très prégnant et fortement lié à la question de la mobilité.

Les politiques de réduction de la consommation d'espace menées depuis 2005 et traduites dans le SCoT ont donné des résultats effectifs. Les élus affichent aujourd'hui une réelle détermination à les poursuivre et à les renforcer dans une perspective de **Zéro Artificialisation Nette** (ZAN).



FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



- Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**
- Département : **Savoie**
- Porteur du projet : **Syndicat mixte Métropole Savoie**
- Chiffres clés du territoire :
107 communes, 260 000 habitants, 1 200 km²



OBJECTIFS DU PROJET ZAN

Soucieux de décliner la trajectoire ZAN sur son territoire, le syndicat mixte Métropole Savoie a élaboré un projet ZAN autour de deux volets :

1. **un diagnostic territorial ;**
2. **des études opérationnelles sur quatre sites pilotes.**

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation « Objectif ZAN » qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence « éviter-réduire-compenser » appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il a bénéficié d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : la coopérative Urban-Eco, la société Algoé Consultants et l'agence JASP Urbanisme et architecture ;
- au niveau national : CDC Biodiversité qui intervient en complément de l'AMO locale.

1. Réaliser un diagnostic territorial

Le syndicat mixte Métropole Savoie a réalisé un diagnostic territorial complet comprenant :

- une étude de l'occupation du sol en analysant les évolutions à différentes échéances (2001, 2013, 2016, 2019, 2022) ;
- une analyse de quatre fonctionnalités des sols (réservoir de carbone, régulation du cycle de l'eau, potentiel biomasse, réservoir de biodiversité) en utilisant la méthode MUSE¹ ;
- une évaluation des potentiels de densification au sein de l'enveloppe urbaine en croisant les enjeux de fonctionnalité et les enjeux urbains-environnementaux ;
- une évaluation des potentiels de renaturation ;
- la définition d'une trajectoire ZAN.

2. Réaliser des études opérationnelles sur quatre sites pilotes

SECTEUR « ENTRÉE DE VILLE » À AIX-LES-BAINS

Consciente de l'enjeu de renouvellement urbain et du potentiel de densification de ce secteur, la commune a lancé fin 2023 une étude d'urbanisme pour définir et accompagner les évolutions possibles.

SECTEUR « CENTRE-BOURG » À BARBY

La commune souhaitait approfondir les réflexions sur la mutation de son centre-bourg, principalement occupé par des équipements sportifs et culturels. L'étude opérationnelle a permis de proposer à l'équipe municipale deux hypothèses d'évolution du plan de composition pour intégrer plus fortement les enjeux ZAN, la sobriété foncière, la renaturation et l'intégration environnementale, paysagère et architecturale.

SECTEUR « PLATEAU » À LESCHERAINES

La commune souhaitait réaliser un aménagement visant la labellisation ÉcoQuartier qui puisse servir de référence à d'autres communes rurales. L'étude opérationnelle a été rendue, et son volet ZAN a permis d'améliorer le plan de composition du projet.

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance et l'information sur l'occupation des sols
- Renforcer la prise en compte des enjeux ZAN sur des sites pilotes
- Changer le modèle d'aménagement du territoire

SECTEUR « TRIANGLE SUD » À MONTMÉLIAN

La commune a lancé fin 2023 une étude opérationnelle sur son projet urbain Triangle Sud qui a obtenu le Grand Prix européen de l'urbanisme. Exemplaire sur le plan des énergies renouvelables (80 % des besoins thermiques des 900 logements sont couverts par l'énergie solaire), l'objectif est de déployer un quartier présentant une mixité fonctionnelle et sociale, visant une exemplarité environnementale dans une composition urbaine mettant en valeur les espaces naturels et paysagers.

« Dans un contexte d'engagement fort et de longue date de Métropole Savoie en faveur d'une gestion économique du foncier, les études engagées par la collectivité se devaient d'accompagner le changement de modèle d'aménagement du territoire. Fort des réductions de consommations foncières déjà réalisées au cours des vingt dernières années, le syndicat mixte a souhaité apporter un éclairage supplémentaire en matière de qualité de sols sur les potentiels d'artificialisation sous l'angle de quatre fonctions principales (réservoir de carbone, réservoir de biodiversité, régulation du cycle de l'eau, source de biomasse). Cette approche avait vocation à inclure les enjeux de fonctionnalités des sols dans une vision globale des enjeux environnementaux et urbains. Elle a par ailleurs été complétée par la définition et l'identification de zones préférentielles de renaturation.

La démarche globale entreprise par Métropole Savoie a intégré une dimension stratégique, opérationnelle, avec un focus sur quatre secteurs de projet urbain, et pédagogique destinée aux élus et à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire. Elle a permis d'enrichir la réflexion pour la mise en œuvre d'une trajectoire ZAN adaptée aux spécificités du territoire.»

Emmanuelle Blanchet, directrice et cheffe de projet SCoT au syndicat mixte Métropole Savoie

¹ MUSE - Intégrer la multifonctionnalité des sols dans les documents d'urbanisme, collection Expertises, ADEME, mars 2023
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5415-muse-integrer-la-multifonctionnalite-des-sols-dans-les-documents-d-urbanisme.html>



4 POINTS FORTS QUI RENFORCENT L'EFFICACITÉ DE LA DÉMARCHE ZAN

1. La **bonne compréhension de la complexité et de la diversité des sols** grâce à l'utilisation de la méthode MUSE proposée par le Cerema. Évaluée selon 4 critères (réservoir de carbone, réservoir de biodiversité, régulation du cycle de l'eau, source de biomasse), le critère de la multifonctionnalité des sols a permis de les classer pour les destiner prioritairement à une protection ou un usage.
2. La **structuration d'une trajectoire ZAN** autour de l'**armature territoriale divisée en 5 niveaux**. Cela a permis d'adapter les actions aux réalités des différents espaces : communes rurales, pôles d'équilibre ou axe métropolitain.
3. La mise en place de **Zones Préférentielles de Renaturation** (ZPR) et de **Zones de Restauration Écologique** (ZRE), avec une hiérarchisation en fonction de trois ensembles de critères structurants (biodiversité ; santé et cadre de vie ; vulnérabilité, risques et changement climatique).
4. L'insertion d'une dimension pédagogique avec la **sensibilisation des élus, des professionnels et des citoyens** aux défis de la sobriété foncière et de la renaturation.



2 PISTES D'AMÉLIORATION

1. Mieux **prendre en compte la forte hétérogénéité des espaces** (ruraux, urbains, périurbains) car elle rend plus difficile la mise en œuvre des mesures.
2. **Approfondir ou enrichir certaines données** car l'échelle d'analyse cartographique (1/250 000) n'est pas toujours suffisamment précise pour les territoires communaux.



FOCUS

Comme la **renaturation** est un levier essentiel pour atteindre l'objectif ZAN, la Métropole de Savoie a identifié plus de 700 hectares de sites artificialisés à renaturer sur son territoire.

Avec cette nouvelle **culture de l'aménagement réparateur**, l'objectif est également d'améliorer le **cadre de vie** et la **santé publique**. Dans cette perspective, la Métropole a identifié cinq types de gisements fonciers emblématiques : parkings, friches, équipements publics, zones abandonnées et/ou sans usage.

Ces **Zones Préférentielles de Renaturation** ont été classées selon les 3 critères structurants et un score de 0 à 22 leur a été attribué. Cette méthodologie a permis de prioriser les besoins afin de mieux cerner les actions à mettre en œuvre.

Le projet de la Métropole dépasse donc l'objectif initial de réduction de la consommation foncière pour décliner une vision active, réparatrice et écologique de l'aménagement du territoire.



RÉFÉRENTS ET CONTACTS

SYNDICAT MIXTE MÉTROPOLE SAVOIE

Emmanuelle Blanchet, directrice et cheffe de projet SCoT

Guillaume Déronzier, chargé de mission Urbanisme

Lisa-Marine Catérino, chargée de mission Urbanisme

Tatiana Houdin, chargée de mission SIG-Géomatique

 emmanuelle.blanchet@metropole-savoie.com

<http://www.metropole-savoie.com>

AMO LOCALES

URBAN-ECO

Marine Linglart, directrice-fondatrice

ALGOE CONSULTANTS

Bernadette Guyon-Benoite, directrice

<https://www.algoe.fr/>

JASP URBANISME ET ARCHITECTURE

Jaime Su Pretell, gérant

<https://www.jasp-urbarchi.fr/>

AMO NATIONALE – CDC BIODIVERSITÉ

Jean Castaing, chargé d'études ZAN

www.cdc-biodiversite.fr

ADEME

Service Aménagement des Villes et des Territoires

 anne.lefranc@ademe.fr

www.ademe.fr

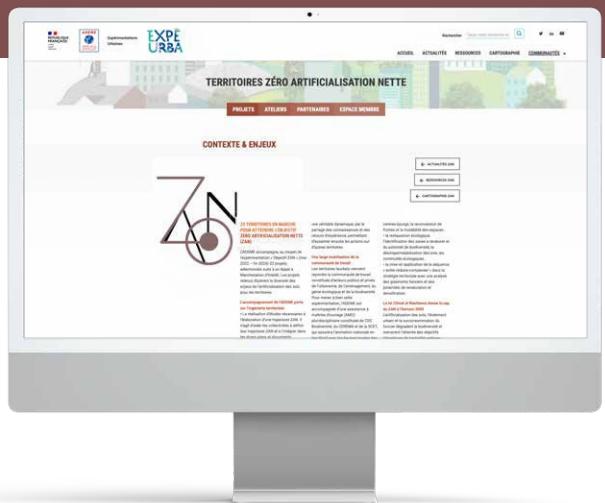
Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste. L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économie en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

RESSOURCES

- *La sobriété foncière pour atteindre le ZAN, un atout pour les territoires*, Avis de l'ADEME, décembre 2024
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7857-avis-de-l-ademe-la-sobriete-fonciere-pour-atteindre-le-zan-un-atout-pour-les-territoires.html>
- *« Faire la ville dense, durable et désirable*, collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- *« Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols*, collection Expertises, ADEME, décembre 2023
<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- *« Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique*, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023
https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%202027nov23_VF.pdf

Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

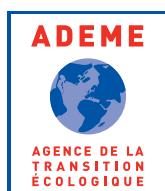
<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>



Credits photos : Syndicat mixte Métropole Savoie



Liberté
Égalité
Fraternité



@ademe
www.ademe.fr